



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GENEVOIS

# GESTION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

## Rapport 2009

**(Rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau potable présenté conformément à l'article L22245 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007)**

## SOMMAIRE

1	CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE .....	3
1.1	Territoire desservi .....	3
1.2	Mode de gestion du service .....	3
1.3	Liste des avenants .....	4
2	SITUATION DES OUVRAGES .....	4
2.1	Évolution physique quantitative des ouvrages .....	4
2.1.1	Ressources / Pompages .....	4
2.1.2	Stations de reprise .....	5
2.1.3	Réservoirs.....	6
2.1.4	Réseau .....	7
2.2	Évolution de la fonctionnalité des ouvrages .....	7
2.3	Insuffisances des ouvrages .....	7
3	VOLUMES PRELEVES, PRODUITS ET DISTRIBUES .....	8
3.1	Volumes prélevés et produits .....	8
3.2	Volumes vendus .....	10
3.3	Pertes du réseau communautaire .....	11
4	TARIFICATION.....	12
5	BILAN DES TRAVAUX ET PERSPECTIVES .....	13
5.1	Travaux d'amélioration et renouvellements effectués en 2009 par SIG .....	13
5.2	Réparations et interventions effectuées en 2009 par SIG.....	13
5.3	Propositions de travaux par SIG.....	14
5.4	Bilan de l'année 2009 par CCG .....	16
5.5	Perspectives 2010 par CCG .....	16
6	INDICATEURS DE PERFORMANCE .....	17
6.1	<i>Qualité de l'eau.....</i>	17
6.2	<i>Indice d'avancement de protection des ressources.....</i>	17
6.3	<i>Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux .....</i>	18
6.4	<i>Rendement du réseau de distribution .....</i>	18
6.5	<i>Indice linéaire de pertes en réseau .....</i>	18
6.6	<i>Taux de renouvellement moyen des réseaux .....</i>	18

ANNEXE : Etat de la dette

# 1 CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE

## 1.1 Territoire desservi

Le réseau de la Communauté de Communes du Genevois (CCG) alimente en secours 16 des 17 communes de son territoire. Elle fournit donc de l'eau en gros, en complément de ressources. Ces communes sont :

<b>Archamps</b>	<b>Beaumont</b>	<b>Bossey</b>	<b>Chênex</b>
<b>Chevrier</b>	<b>Collonges-sous-Salève</b>	<b>Dingy</b>	<b>Feigères</b>
<b>Jonzier-Epagny</b>	<b>Neydens</b>	<b>Presilly</b>	<b>Saint-Julien-en-Genevois</b>
<b>Savigny</b>	<b>Valleiry</b>	<b>Vers</b>	<b>Vulbens</b>

Soit environ 34'000 habitants aujourd'hui.

Les communes ont gardé la compétence de production et de distribution d'eau potable. Elles gèrent cette compétence par des structures et des services plus ou moins importants, des modes de gestion différents, des prestataires privés ou publics, liés par des contrats de natures différentes.

Les ouvrages de la CCG sont les suivants, outre les canalisations gravitaires et de refoulement :

- 2 stations de pompage (3 puits à Crache et 1 puits Collonges),
- 6 stations de reprise (Crache, Bois Blancs , Vovray, Jussy, les Crêts, les Travers)
- et 5 réservoirs communautaires (Bois Blancs, Croix Biche, les Devins, Vovray, le Polonais).

Les conduites de refoulement et le réseau de distribution ont une longueur totale de 55.6 km.

## 1.2 Mode de gestion du service

La CCG a confié l'exploitation de ces ouvrages aux Services industriels de Genève (SIG), pour la période 1<sup>er</sup> janvier 2003 au 31 décembre 2008. Ce contrat de prestations a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2009.

Les prestations sont réparties en deux lots séparés :

Lot n° 1 : (I) Astreintes de surveillance et intervention d'urgence (24h/24).

(II) Suivi de la qualité.

Lot n° 2 : (III) Entretien programmé et réparation des robinetteries et canalisations aériennes et enterrées.

(IV) Entretien programmé et réparations du matériel de traitement et de pompage.

(V) Nettoyage des réservoirs.

(VI) Nettoyage et entretien des ouvrages de génie civil et des abords.

## 1.3 Liste des avenants

### Avenant n° 1 du 23 décembre 2003 aux lots 1 et 2

(Entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2004)

Connexion de deux réservoirs et une chambre de vannes :

- Réservoir de Blécheins (Commune d'Archamps) ;
- Réservoir des Mollières (Commune de Vulbens) ;
- Chambre de vannes « Chez Dumont » (Commune de Vulbens).

### Avenant n° 2 du 27 mai 2005 aux lots 1 et 2

(Entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2005)

Connexion de trois réservoirs de la commune de Dingy:

- Réservoirs de Raclaz d'en Haut, de Chez Duvernay, de Jurens.

### Avenant n° 3 de avril 2007 aux lots 1 et 2

(Entré en vigueur le 15.04.07)

Nouveau forage à Crache et chloration au réservoir des Devins.

### Avenant n° 4 de décembre 2008 aux lots 1 et 2 (Entré en vigueur le 01.01.09)

Prolongation du contrat jusqu'au 31 décembre 2009 à un tarif horaire sur les heures effectuées.

## 2 SITUATION DES OUVRAGES

### 2.1 Évolution physique quantitative des ouvrages

#### 2.1.1 Ressources / Pompages

La Communauté de Communes du Genevois exploite deux ressources aquifères :

- La nappe franco-suisse du Genevois qui s'étend entre VEYRIER et SORAL. Elle occupe des graviers fluvio-glaciaires recouverts d'argile;
- La petite nappe de PIÉMONT du SALÈVE de COLLONGES, constituée de deux couches de graviers intercalées d'argile et reposant sur de la molasse.

Puits de pompage	Équipement
CRACHE Construit en 1974	Débit nominal : 1'089 m <sup>3</sup> /h 1 groupe immergé 377 m <sup>3</sup> /h à 83 mCE (Pleuger) dans le 1 <sup>e</sup> puits 1 groupe immergé 335 m <sup>3</sup> /h à 83 mCE (KSB 2006) dans le 2 <sup>e</sup> puits 1 groupe immergé 377 m <sup>3</sup> /h à 83 mCE (Pleuger) dans le 3 <sup>e</sup> puits
COLLONGES sous SALÈVE Construit en 1974	Débit nominal : 60 m <sup>3</sup> /h 1 groupe immergé 60 m <sup>3</sup> /h à 180 mCE (JET type SG-8B-8+FK45T) 2 chaudrons anti-bélier de 50 l chacun

### 2.1.2 Stations de reprise

Ouvrages	Fonction et équipement
CRACHE Construit en 1974	Remonter l'eau pompée à la station de Crache en direction de Bois-Blanc (Station de reprise Grossaz).  Bâche d'aspiration : 86 m <sup>3</sup>  Débit nominal : 670 m <sup>3</sup> /h  2 groupes horizontaux 400 m <sup>3</sup> /h à 120 mCE (Jeumont Schneider) 1 groupe horizontal 300 m <sup>3</sup> /h à 120 mCE (Jeumont Schneider) 1 chaudron anti-bélier de 4'000 l avec clapet
GROSSAZ / BOIS BLANCS Construit en 1974	Remonter l'eau venant de la station de reprise de Crache sur le réservoir de Croix-Biche.  Débit nominal : 560 m <sup>3</sup> /h  3 groupes horizontaux 280 m <sup>3</sup> /h à 260 mCE (Jeumont Schneider) 1 chaudron anti-bélier de 8'000 l
VOVRAY Construit en 1974	Refouler l'eau venant de la station de pompage de Collonges sous Salève vers le réservoir du Polonais (Collonges).  L'eau est désinfectée au refoulement par injection de chlore.  Débit nominal : 160 m <sup>3</sup> /h  2 groupes verticaux 80 m <sup>3</sup> /h à 168 mCE (KSB) 1 chaudron anti-bélier de 500 l
JUSSY Construit en 1988	Refouler l'eau venant de la canalisation alimentée par le réservoir de Croix-Biche vers le réservoir du Pralet sur Beaumont.  Débit nominal : 76 m <sup>3</sup> /h  2 groupes verticaux 38 m <sup>3</sup> /h à 36 mCE (KSB) 1 chaudron anti-bélier de 200 l
LES TRAVERS Construit en 1998	Remonter l'eau venant de la station de pompage de Jussy -Pralet vers le réservoir de Frémillon.  Débit nominal : 10 m <sup>3</sup> /h  1 groupe vertical 10 m <sup>3</sup> /h à 100 mCE (KSB) 1 groupe vertical 10 m <sup>3</sup> /h à 100 mCE (KSB) de réserve (stocké à Crache)
LES CRÊTS Construit en 2002	Refouler l'eau venant du réservoir de Beaumont-Les Crêts vers le réservoir communal de Pomier.  Débit nominal : 10 m <sup>3</sup> /h  2 groupes verticaux 5 m <sup>3</sup> /h à 84 mCE (KSB).

### 2.1.3 Réservoirs

#### Réservoirs communaux

34 réservoirs communaux sont raccordés au réseau de la communauté par l'intermédiaire de vannes altimétriques ou de vannes à flotteur placées sous la responsabilité de SIG. L'exploitation et l'entretien de ces réservoirs, ainsi que des sources qui les alimentent, sont du ressort de chaque commune.

Dans ces 34 réservoirs, on compte le réservoir de St Julien (avec 2 cuves), raccordé au réseau de la CCG par l'intermédiaire d'une vanne commandée à distance par l'exploitant de ce réseau (Veolia).

#### Réservoirs CCG

Ouvrages	Fonction et capacité
CROIX-BICHE (Vers) Construit en 1974	Réservoir alimenté par la station de reprise de Grossaz et desservant le réseau.  Volume : 1'500 m <sup>3</sup>
GROSSAZ / BOIS BLANCS (Feigères) Construit en 1974	Réservoir alimenté par la station de reprise de Crache et servant de bêche pour la station de reprise de Grossaz. Alimente également les réservoirs adjacents de Saint-Julien en Genevois.  Volume : 1'000 m <sup>3</sup>
LE POLONAIS (Collonges) Construit en 1974	Réservoir alimenté par la station de reprise de Vovray. Une jonction des deux réseaux entre la station de reprise de Vovray et le réservoir du Polonais permet d'alimenter ce réservoir depuis le réservoir de Croix-Biche. Il alimente le réseau.  Volume : 1'000 m <sup>3</sup>
VOVRAY (Collonges) Construit en 1974	Réservoir alimenté par la station de pompage de Collonges et servant de bêche pour la station de reprise de Vovray.  Volume : 500 m <sup>3</sup>
LES DEVINS (Neydens) Construit en 1989	Réservoir alimenté par le réseau et distribuant l'eau sur le site d'Archamps.  L'eau est désinfectée à l'entrée du réservoir (depuis oct. 2004) par injection de chlore.  Volume : 2'000 m <sup>3</sup>

## 2.1.4 Réseau

**Variation du linéaire depuis l'exercice précédent:** Pas de changement en 2009.

L'état des conduites au 31 décembre 2009 s'établit comme suit :

Diamètre	Canalisations de refoulement	Canalisations de distribution	Total
	Longueur [m]	Longueur [m]	Longueur [m]
FD <sup>1</sup> 450	3'700		3'700
FD 400	4'120	3'580	7'700
PEHD <sup>2</sup> 400	110	---	110
FD 300	1'130	12'695	13'825
FD 250	800	1'488	2'288
FD 200	650	7'478	8'128
FD 150	---	12'786	12'786
FD 125	---	150	150
FD 100	720	5'608	6'328
<b>TOTAL</b>	<b>11'230</b>	<b>44'315</b>	<b>55'645</b>

## 2.2 Évolution de la fonctionnalité des ouvrages

Pas d'évolution en 2009.

## 2.3 Insuffisances des ouvrages

L'augmentation des soutirages sur le réseau de secours (voir chapitre volumes) accentue les faiblesses de celui-ci. Il ne fait aucun doute que des investissements doivent être réalisés, pour l'alimentation par de nouvelles ressources, et pour l'optimisation et la fiabilisation des équipements actuels.

<sup>1</sup> Fonte ductile

<sup>2</sup> Polyéthylène haute densité

### 3 VOLUMES PRELEVES, PRODUITS ET DISTRIBUES

Les données suivantes sont calculées sur la base des relevés mensuels effectués par la CCG, complétés des relevés SIG.

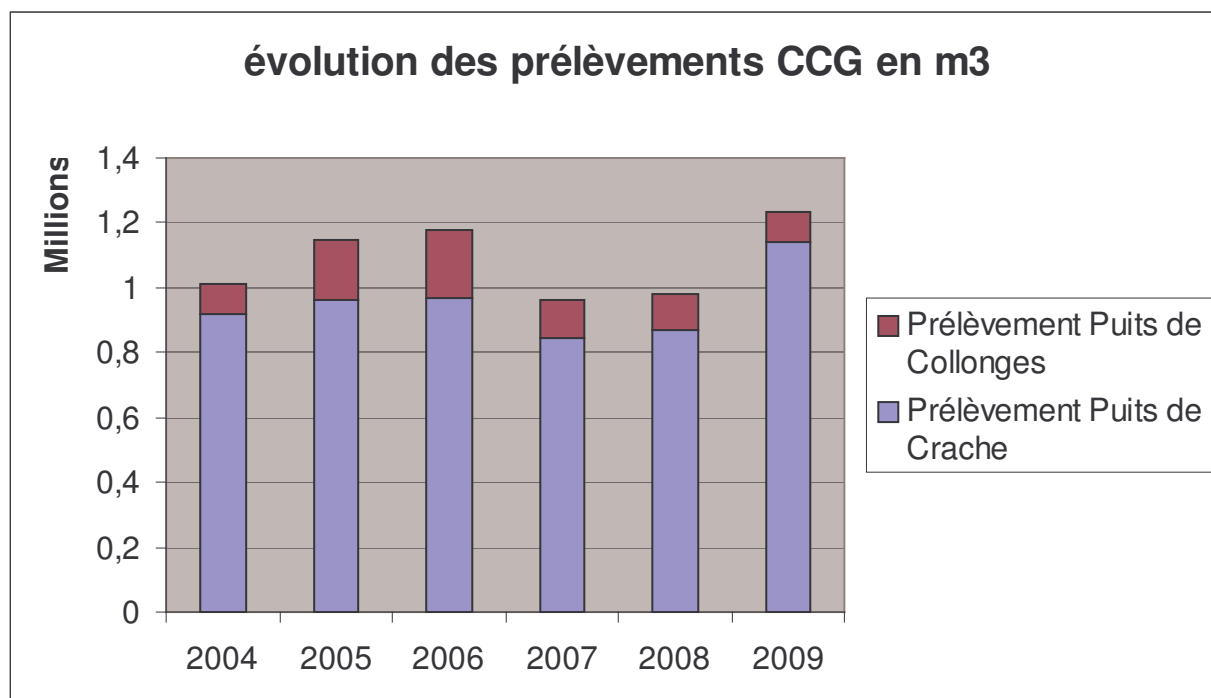
#### 3.1 Volumes prélevés et produits

La CCG exploite 2 ressources aquifères : la nappe franco-suisse du Genevois et la nappe de Collonges.

Au total, les volumes produits depuis quelques années et du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 31 décembre 2009 sont les suivants :

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
<b>Prélèvement Puits de Crache</b>	921 712	961 326	970 644	842 989	866 842	1 143 925
<b>Prélèvement Puits de Collonges</b>	92 550	184 472	208 690	118 267	115 980	89 470
<b>Production totale en m3</b>	<b>1 014 214</b>	<b>1 145 798</b>	<b>1 179 334</b>	<b>961 257</b>	<b>982824</b>	<b>1 233 395</b>

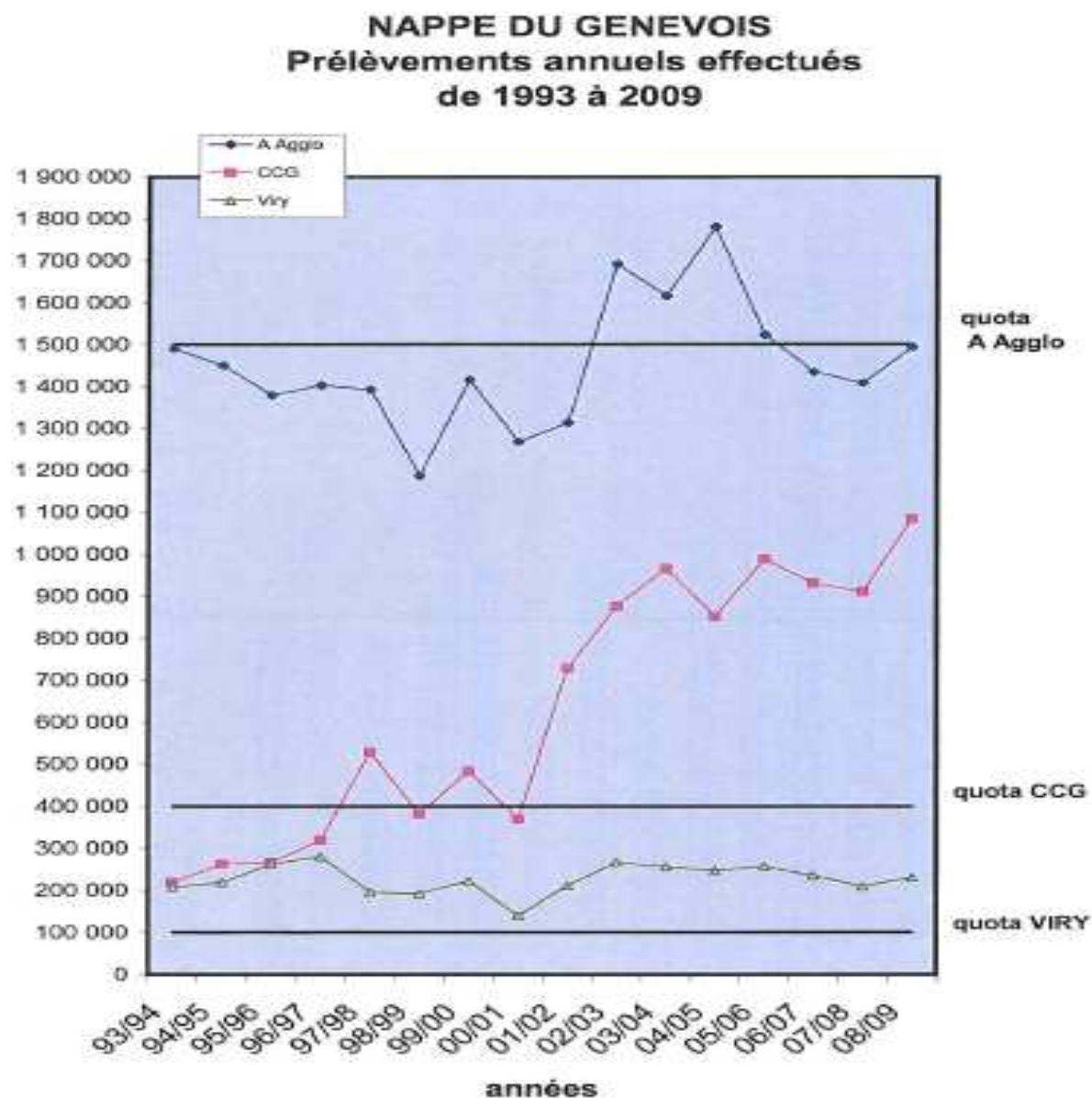
Le graphe suivant montre l'évolution de ces prélèvements :



L'exploitation de la nappe du Genevois fait l'objet d'un accord transfrontalier réglé par une convention. Les volumes prélevés sont en effet plus importants que la réalimentation naturelle de la nappe et des quotas ont été mis en place pour chaque partie bénéficiaire. Au-delà de ces quotas, les parties doivent participer financièrement selon des règles établies dans la convention à la réalimentation artificielle de la nappe (gestion assurée par les SIG).

Chaque année, une commission d'exploitation de la nappe se réunit pour faire le point sur les prélèvements, les conditions de réalimentation, les travaux structurants à réaliser...

Le graphe ci-après permet de voir l'évolution des prélèvements dans la nappe depuis 1993.



Sur l'année hydrologique novembre 2008- novembre 2009, la CCG a prélevé 1 085 354 m<sup>3</sup> dans la nappe du Genevois, soit **171 % du quota autorisé**.

Le dépassement s'élève à 685 354 m<sup>3</sup>.

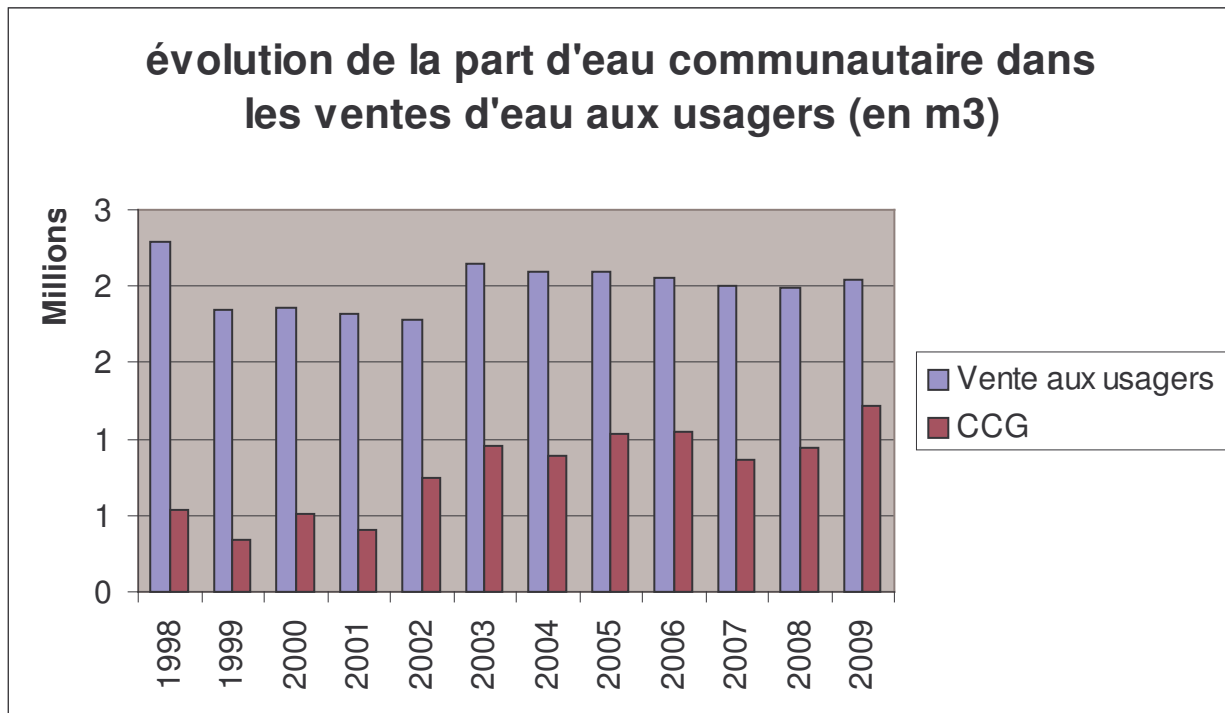
### 3.2 Volumes vendus

Le tableau ci-après donne les volumes vendus par la CCG aux communes en 2009.

Il donne également les volumes vendus par les communes à leurs usagers, et par conséquent la part de l'alimentation provenant du réseau communautaire sur chaque commune.

Communes	Volumes fournis par la CCG en m3	Volumes vendus par les communes aux usagers en m3	Part de l'eau communautaire	Causes connues
Archamps	57 233	154 722	37%	
Beaumont	47 547	123 722	38%	sources insuffisantes
Bossey	58 733	59 548	99%	fuite réparée depuis
Chenex	932	43 684	2%	
Chevrier	3 276	17 635	19%	
Collonges\Salève	48 281	223 900	22%	
Dingy-en-Vuache	461	32 538	1%	
Feigères	23 835	95 232	25%	entreprise consommatrice?
Jonzier	148	42 263	0%	
Neydens	91 394	134 752	68%	
Présilly	21 185	69 805	30%	
St-Julien-en-Gvs	429 078	752 260	57%	fuite réparée depuis
Savigny	47 503	38 635	123%	Alimentation uniquement par CCG,
Valleiry	179 540	160 434	112%	et donc estimation du rendement
Vers	27 027	36 211	75%	
Vulbens	7 694	61 905	12%	
Site d'Archamps	151 611		100%	
<b>TOTAL</b>	<b>1 195 478</b>	<b>1 892 524</b>	<b>60%</b>	

Le graphe suivant reprend les données sur plusieurs années consécutives.



### 3.3 Pertes du réseau communautaire

Les pertes sont peu importantes sur le réseau de la CCG.

En effet, dès qu'une casse survient, les volumes perdus sont très importants et par conséquent sont rapidement détectables.

Les volumes perdus en 2009 s'élèvent à 37 917 m<sup>3</sup>, pour une production de 1 223 395 m<sup>3</sup> (soit 3% des volumes prélevés).

Cette perte est très faible, au dessous des 10 %, généralement admis sur les réseaux. A ce stade, une recherche de l'amélioration induirait des frais financiers trop important.

*Cf. indicateurs de performance.*

Le tableau suivant donne l'évolution des pertes depuis quelques années sur le réseau communautaire.

#### Évolution des pertes

	m <sup>3</sup> produits	m <sup>3</sup> vendus / soutirés	différence en m <sup>3</sup>	différence en %
<b>2003</b>	1'085'153	996'125	89'028	8.20
<b>2004</b>	1'014'214	928'167	86'047	8.48
<b>2005</b>	1'145'798	1'060'298	85'500	7.46
<b>2006</b>	1'179'344	1'102'441	76'893	6.52
<b>2007</b>	1'120'044	875'685	244'359	21.35
<b>2008</b>	982'824	937'938	44'886	4.56
<b>2009</b>	<b>1'233'395</b>	<b>1'195'478</b>	<b>37'917</b>	<b>3.07</b>

## 4 TARIFICATION

Le prix de l'eau comporte une part fixe et une part variable.

Les factures sont adressées uniquement aux communes, qui achètent de l'eau en grso.

	Part fixe	Part variable
2008	142 000 €	0.52 €HT / m <sup>3</sup>
2009	210 000 €	0.52 €HT / m <sup>3</sup>
		0.67 €HT / m <sup>3</sup> à compter du 1er mars 2009

## 5 BILAN DES TRAVAUX ET PERSPECTIVES

### 5.1 Travaux d'amélioration et renouvellements effectués en 2009 par SIG

A partir de 2009, le contrat ne prévoyait plus de renouvellements d'équipements à la charge des SIG. Aussi, chaque réparation effectuée a été réglée par la CCG directement.

### 5.2 Réparations et interventions effectuées en 2009 par SIG

Le tableau ci-après montre les temps affectés à chaque tâche réalisée (en heures).

	Administratif	CDConduite	Tournée régulière	Analyses d'eau	Traitement (chlore)	Fuites	Telesurveillance	Défauts à corriger	Entretien	Autres	Total		
Janvier	7	15,5	8	19	2	0	0	3,5	0	1	réservoir St Julien	<b>56</b>	
Février	7	14	4	24	7,5	16,5	CxB	0	8	1	2,5	réservoir St Julien + effondrement Crache	<b>84,5</b>
Mars	7	15,5	4	28	2,5	1,5	CxB	1,5	12	4,5	26	réservoir St Julien	<b>102,5</b>
Avril	7	15	6	28	2	0		21	14	9	23,5	vanne Coin	<b>125,5</b>
Mai	7	15,5	6	28	0	0		20	3,5	0	45	vanne Vernes + sondes BB + Chevrier + Collonges puits	<b>125</b>
Juin	7	15	6	28	1	7	Cana BBCxB	8	4	2,5	0		<b>78,5</b>
Juillet	8	15,5	12	30	6	4	Coin	35	3	0	13	pression Chevrier + init. Crache	<b>126,5</b>
Août	8	15,5	0	30	19	24	Cana BBCxB	58	8	8	2	vanne Montagne	<b>172,5</b>
Sept	8	15	6	30	0	0		0	7	7	2	prépa nettoyage	<b>75</b>
Oct	8	15,5	12	42	3	0		0	4,5	0	4	prépa nettoyage	<b>89</b>
Nov	8	15	6	23	6	17,5	Cana BBCxB	0	7	8	155,5	nettoyage + autres	<b>246</b>
Déc	8	15,5	0	30	2	0		0	2	4,5	10	vanne Montagne	<b>72</b>
<b>Total</b>	<b>90</b>	<b>182,5</b>	<b>70</b>	<b>340</b>	<b>51</b>	<b>70,5</b>		<b>143,5</b>	<b>76,5</b>	<b>44,5</b>	<b>284,5</b>		<b>1353</b>

! A noter les 3 fuites sur la canalisation allant de Bois Blancs à Croix Biche.

### 5.3 Propositions de travaux par SIG

Chaque année, l'exploitant liste l'ensemble des travaux nécessaires à l'amélioration du réseau de la CCG.

Localisation	Travaux à effectuer
Contrôle commande	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Système de contrôle à remplacer ( TBC Napac plus fabriqué)</li> </ul>
Ressources	<p>Propositions de réaliser les trois raccordements de secours avec le réseau de SIG :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Raccordement du puits de Collonges depuis le village de Croix-de-Rozon.</li> <li>• Raccordement de secours du puits de Crache depuis le puits de Soral.</li> <li>• Raccordement de secours du réseau de la ville de St-Julien, permettant d'alimenter gravitairement la partie basse de l'agglomération.</li> </ul>
Puits de Crache	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Changer le collecteur de refoulement</li> <li>• Cabine 18 kV : mettre une protection sur la ventilation extraction d'air.</li> <li>• Cabine 18 kV : faire un nettoyage complet de la cabine (entreprise spécialisée, travail sous moyenne tension)</li> <li>• Installer un interrupteur de sécurité verrouillable sur chaque groupe exhaure.</li> <li>• Etudier un écoulement gravitaire pour les eaux claires.</li> </ul>
Bâche de Crache	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Remplacer les groupes de reprise (groupes à vitesse variable ?)</li> <li>• Installer un interrupteur de sécurité verrouillable sur chaque groupe de pompage.</li> </ul>
Puits de Collonges	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Installer un interrupteur de sécurité verrouillable sur le groupe exhaure.</li> </ul>
Grossaz – Bois Blancs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réviser la climatisation.</li> <li>• Remblayer la zone d'accès au niveau du portail (marécage permanent) : une partie du remblayage a été effectuée à l'extérieur de la clôture. Il reste le remblayage intérieur et à prolonger le fossé jusqu'à proximité du portail.</li> <li>• Revoir l'étanchéité du trappons d'accès pour éviter que des petits animaux puissent tomber dans la cuve.</li> <li>• Installer un interrupteur de sécurité verrouillable sur chaque groupe de pompage.</li> </ul>
Crache Grossaz	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réparer le câble pilote défectueux</li> </ul>
Les Devins	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Étanchéfier les infiltrations entre la cuve et le local des vannes.</li> <li>• Confiner la cuve par des capots.</li> <li>• Changer la vanne de vidange.</li> </ul>
Jussy	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poser un collecteur pour récupérer l'eau de fuite des presse-étoupe des pompes.</li> <li>• Isoler la face intérieure du couvercle en aluminium, dont les gouttes de condensation retombent sur l'installation.</li> <li>• Installer un interrupteur de sécurité verrouillable sur chaque groupe de pompage.</li> </ul>
Les Crêts – Pomiers	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revoir la transmission entre Crêts et Pomiers (le fonctionnement se fait actuellement sur horloge).</li> </ul>
Le Polonais	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Changer la vanne de vidange.</li> <li>• Électrifier, installer un éclairage, installer une mesure de niveaux et</li> </ul>

	<p>transmission à distance.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Changer l'ensemble des vannes et de la tuyauterie.</li> </ul>
Vovray	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réfection de l'installation de chloration (tuyauterie).</li> <li>• Installation d'une mesure de niveau et transmission à distance.</li> <li>• Installer un interrupteur de sécurité verrouillable sur chaque groupe de pompage.</li> <li>• Changement des tuyauteries (perforations réparées provisoirement).</li> </ul>
Vovray chambre de vanne	<p>Les deux propositions ci-dessous permettraient une plus grande souplesse d'exploitation en cas de situation de crise. Elles se situent au niveau de la chambre de vanne de Vovray :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Installation d'un by-pass de cette vanne et du clapet anti-retour. Ceci permettrait la sécurisation, par le réservoir du Polonais, de tous les réservoirs communaux situés entre les réservoirs de Croix-Biche et du Polonais.</li> </ul>
Travers	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Installer un interrupteur de sécurité verrouillable sur chaque groupe de pompage.</li> </ul>
Présilly	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Changement du flotteur Ø 100 mm.</li> </ul>
Chambre vers voies SNCF à Collonges	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dégagement et rehaussement du regard (enterré).</li> </ul>
Chambre 15 (alimentation Coin)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Changement de la vanne de régulation.</li> </ul>

De plus, les SIG ont relevé des défauts de sécurité importants sur certaines installations. Ils n'interviennent plus dans les réservoirs dont les échelles ne sont pas conformes.

Localisation	Anomalie
Réservoirs de Vulbens, Raclaz d'en Haut, Maisonneuve, Chef-Lieu, Les Crêts, Le Coin, La Montagne	Échelles non-conformes (hauteur de 3 à 5 m sans protection)
Réservoirs de Chenex, Chef-Lieu, Chez Ladoy, Blécheins, Le Camping, Raclaz d'en Haut	Portes abîmées (trouées, descellées)
Réservoirs de Bloux, Blécheins, Le Coin	Fuite sur distribution communale
Réservoir de Cessens 2	La conduite d'alimentation plonge à l'intérieur du réservoir. Il y a donc un risque de siphonage du réservoir.
Chambre Vovray	L'échelle d'accès est non conforme.

## 5.4 Bilan de l'année 2009 par CCG

En 2009, la CCG a mené les études et travaux suivants :

- fin des essais sur le site de Matailly – Moisseey,
- déviation de la colonne DN400 à l'entrée de St Julien,
- travaux pour reprise de la chambre en tête du puits n°1 de Crache (suite à effondrement du puits)
- démarrage du changement de la télésurveillance (les Crêts, Jussy, Pralets, Devins.)

## 5.5 Perspectives 2010 par CCG

Pour 2010, la CCG a établi un programme de travaux comprenant :

- travaux d'amélioration des réseaux et des réservoirs, et notamment :  
réhabilitation du réservoir du Polonais, réhabilitation du réservoir de Vovray, changement des groupes de reprise de Crache, changement de la télésurveillance
- déviation du réseau de la ZAC de Présilly,
- raccordement de Dingy Bloux et Dingy Raclaz Bas,
- lancement de la maîtrise d'œuvre des travaux du SDAEP.

En 2010, la CCG portera de plus une étude sur l'évolution de la compétence eau sur le territoire, de manière à voir l'opportunité de son transfert au niveau intercommunal.

## 6 INDICATEURS DE PERFORMANCE

### 6.1 Qualité de l'eau

Les valeurs suivantes sont fournies par la DDASS et concernent les prélèvements réalisées par elle dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la santé publique.

Le taux de conformité est calculé come suit :

$$\frac{(\text{Nombre de prélèvements réalisés} - \text{nombre de prélèvements non-conformes})}{\text{Nombre de prélèvements réalisés}} * 100$$

Pour la CCG, les résultats 2009 sont les suivants :

	Paramètres microbiologiques		Paramètres phisico-chimiques	
	Prélèvements réalisés	Prélèvements non-conformes	Prélèvements réalisés	Prélèvements non-conformes
Total	7	0	18	0
<b>Taux de conformité</b>	<b>100%</b>		<b>100%</b>	

### 6.2 Indice d'avancement de protection des ressources

La réglementation définit une procédure particulière pour la protection des ressources en eau. En fnction de l'état d'avacnement de la procédure, un indice est déterminé.

Pour la CCG, les résultats 2009 sont les suivants :

Nom du capatge	Débit (m3/j)	Travaux réalisés	Avis du géologue	DUP Carte	Indice
Collonges	230	Oui	15/10/1992	11/03/1994	80%
Crache	1760	oui	10/07/1988	11/03/1994	80%
<b>Indice consolidé</b> (pondération / débit)					<b>80%</b>

NB : sur chaque captage, un indice de 80% signifie que l'arrêté préfectoral est mis en œuvre. Pour atteindre un indice de 100%, il faudrait justifier de la mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté.

### 6.3 *Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux*

Cet indice permet d'évaluer le niveau de connaissance du réseau et du suivi de son évolution.

Pour le patrimoine de la CCG, **la valeur de l'indice en 2009 est de 40.**

(avec un plan couvrant 95% du linéaire, mis à jour dès que des travaux sont réalisés, avec informations structurelles sur les tronçons et localisation des ouvrages annexes)

### 6.4 *Rendement du réseau de distribution*

Le rendement du réseau permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service.

**Pour l'année 2009, le rendement du réseau de la CCG est de :**

$$\frac{(\text{volume consommé} + \text{volume exporté})}{(\text{volume produit} + \text{volume importé})} * 100 = \frac{(1\ 195\ 478 + 29)}{(1\ 233\ 395 + 0)} * 100 = \mathbf{96,9\%}$$

$$\frac{(\text{volume consommé} + \text{volume exporté})}{(\text{volume produit} + \text{volume importé})} * 100 = \frac{(1\ 195\ 478 + 29)}{(1\ 233\ 395 + 0)} * 100 = \mathbf{96,9\%}$$

### 6.5 *Indice linéaire de pertes en réseau*

Cet indicateur permet de connaître par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau.

**Pour l'année 2009, l'indice linéaire de pertes en réseau de la CCG est de :**

$$\frac{(\text{volumes distribués} - \text{volumes consommés})}{365 * \text{linéaire du réseau de distribution}} = \frac{(1\ 233\ 395 - (1\ 195\ 478 + 29))}{365 * 55.645} = \mathbf{1.86\ m3/km/jour}$$

$$\frac{(\text{volumes distribués} - \text{volumes consommés})}{365 * \text{linéaire du réseau de distribution}} = \frac{(1\ 233\ 395 - (1\ 195\ 478 + 29))}{365 * 55.645} = \mathbf{1.86\ m3/km/jour}$$

### 6.6 *Taux de renouvellement moyen des réseaux*

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé par la longueur de réseau totale.

Sur les 5 dernières années, seul un tronçon a été renouvelé. Il s'agit de la colonne déviée sur environ 460 m à St Julien le long de la RD 1206.

Aussi, **le taux moyen de renouvellement pour 2009** est de :  $(560 * 100) / (5 * 55'645) = \mathbf{0.20}$ .

## Annexe : Etat de la dette

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITION PAR PRETEURS</b>	<b>A1.1</b>

### A1.1 - DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITION PAR PRETEURS

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/2009 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts	Capital
<b>TOTAL</b>	699 701,66	561 199,12	33 131,81	14 971,26	18 160,55
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	300 000,00	261 199,12	22 158,44	11 968,27	10 190,17
DEXIA CREDIT LOCAL DE FRANCE	300 000,00	261 199,12	22 158,44	11 968,27	10 190,17
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	399 701,66	300 000,00	10 973,37	3 002,99	7 970,38
CCG Budget général	300 000,00	300 000,00	2 732,93	2 732,93	0,00
Caisse des Dépôts et Consignat	99 701,66	0,00	8 240,44	270,06	7 970,38
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00